

Certification individuelle CERTIBIOCIDE

« Utilisateur professionnel et distributeur de
certains types de produits biocides destinés
exclusivement aux professionnels »

Objectifs pédagogiques

Déterminer et analyser les risques
liés aux produits biocides. Mettre
en place les mesures correctives et
diminuer l'utilisation des produits
biocides.

Public

utilisateurs professionnels,
distributeur et acquéreurs de
produits biocides appartenant aux
familles TP8, TP14, TP15, TP18 et
TP23.

Pré-requis

aucun

Plan de formation

Réglementation (2h30)

Prévention des risques pour la santé, pour l'environnement,
et stratégie visant à limiter l'utilisation des produits Biocide
pour :

- Les produits rodenticides (5h30),
- Les produits désinfectant (5h30),
- Les produits insecticides (5h30),
- La gestion des déchets (1h30),
- Evaluation (0h30)

Organisation et fonctionnement de la formation

Durée : 3 jours

Rythme : formation en continu

Mode d'organisation
pédagogique : inter ou intra-
entreprise. Sur centre de formation ou sur
site client. Formation présentielle, feuille
d'émargement par demi-journée.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en oeuvre

Méthodes pédagogiques

Les méthodes pédagogiques utilisées sont variées :
magistrale, interrogative et active.

La formation est participative en lien avec les expériences et
les pratiques des participants.

Les apports sont théoriques et pratiques.

Des diaporamas illustrent la formation.

Un document de synthèse est donné à chaque stagiaire en fin
de stage.

Moyens d'encadrement

un conseiller en sécurité des utilisateurs de produits
chimiques

Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

Suivi de l'exécution

Feuilles de présence signées des stagiaires
et du formateur par demi-journée et
attestation d'assiduité individuelle.

Appréciation des résultats

L'évaluation des connaissances du stagiaire
est faite en amont et par un test d'auto
positionnement.

L'évaluation des acquis pendant la formation
se fait par des tours de table réguliers et un
Q.C.M. à la fin de la formation.

L'évaluation de la satisfaction est réalisée en
fin de stage afin d'obtenir un premier niveau
d'appréciation sur le contenu, les conditions
et le déroulement de la formation.

Deux évaluations « à froid » sont réalisées
sur les impacts de la formation sur
l'entreprise.

Une est à destination du stagiaire et l'autre
du commanditaire de la formation.